



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

31 861 01 1000 00 00 Biztonsági őr

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Agent de sécurité

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- appliquer les normes juridiques relatives à son activité, les consignes d'incendie, de sécurité au travail, de protection de l'environnement ainsi que les règles professionnelles spécifiques et les règles éthiques;
- prendre et passer le service;
- accomplir la surveillance d'un objet et les autres tâches relatives à sa mission;
- surveiller l'unité commerciale, l'unité bancaire;
- accomplir les tâches diverses qui rentrent dans ses attributions;
- prendre des mesures en cas d'événements extraordinaires;
- organiser la protection de la personne à protéger;
- analyser les informations disponibles;
- élaborer la conception de protection et se préparer aux tâches de surveillance;
- exécuter les tâches de surveillance et évaluer la mission accomplie;
- accomplir le service de patrouille de sécurité mobile et le service de rondes de sûreté, les tâches d'accompagnement véhiculé, et le service de protection armée;
- entretenir son arme;
- accomplir des tâches de surveillance d'établissement avec un chien, et surveiller les chiens utilisés à la surveillance;
- assumer le service de surveillance avec chien;
- assumer la surveillance de manifestations;
- effectuer du transport d'argent et prendre des mesures en cas d'événements extraordinaires.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

5365 Garde du corps  
5366 Gardien de propriété

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b></p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Pour les qualifications professionnelles relevant du domaine du Ministère de Justice et d'Ordre Public (IRM), la commission spéciale indépendante chargée par le Ministère, instituée par qualification professionnelle.</p>											
<p><b>Niveau du certificat (national ou international)</b></p> <p><b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b>            31 Qualification professionnelle de niveau secondaire donnant droit à occuper un emploi exigeant un travail manuel, qui se base sur les éléments de connaissances d'entrée théoriques et pratiques définis par les exigences professionnelles et d'examen (par la suite : compétences d'entrée) ou sur une formation scolaire de niveau élémentaire attestée par l'achèvement de la huitième année.</p> <p><b>Code ISCED97:</b> 3CV</p>	<p><b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b></p> <p>Moyenne des performances exprimées en % accomplies par partie d'examen, compte tenu de la pondération par exigence professionnelle et d'examen, exprimée en notes:</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">81-100%</td> <td style="width: 70%;">très bien (5)</td> </tr> <tr> <td>71-80%</td> <td>bien (4)</td> </tr> <tr> <td>61-70%</td> <td>moyen (3)</td> </tr> <tr> <td>51-60%</td> <td>passable (2)</td> </tr> <tr> <td>0-50%</td> <td>insuffisant (1)</td> </tr> </table>		81-100%	très bien (5)	71-80%	bien (4)	61-70%	moyen (3)	51-60%	passable (2)	0-50%	insuffisant (1)
81-100%	très bien (5)											
71-80%	bien (4)											
61-70%	moyen (3)											
51-60%	passable (2)											
0-50%	insuffisant (1)											
	<p>Identifiant et intitulé du module d'exigences professionnelles et performance exprimée en % accomplie à la partie d'examen assignée à celui-ci:</p>											
<p><b>Mention de série du certificat:</b></p> <p>PT K son numéro d'ordre: 123456</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">0701-06 Tâches fondamentales de protection des personnes et des biens</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">100%</td> </tr> <tr> <td>0702-06 Tâches de garde du corps</td> <td style="text-align: center;">100%</td> </tr> <tr> <td>0703-06 Tâches de gardien de propriété</td> <td style="text-align: center;">100%</td> </tr> </table>	0701-06 Tâches fondamentales de protection des personnes et des biens	100%	0702-06 Tâches de garde du corps	100%	0703-06 Tâches de gardien de propriété	100%					
0701-06 Tâches fondamentales de protection des personnes et des biens	100%											
0702-06 Tâches de garde du corps	100%											
0703-06 Tâches de gardien de propriété	100%											
<p><b>Date de délivrance du certificat:</b></p> <p>2021.06.18</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:</td> <td style="width: 20%; text-align: center;"><b>100%</b></td> </tr> <tr> <td>Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:</td> <td style="text-align: center;"><b>5</b></td> </tr> </table>		Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:	<b>100%</b>	Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:	<b>5</b>						
Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:	<b>100%</b>											
Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:	<b>5</b>											
<p><b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b></p> <p>A l'enseignement secondaire</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p>											
<p><b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)</b></p>												
<p><b>Base légale</b></p> <p>Loi LXXVI de l'année 1993 sur la formation professionnelle, Exigences professionnelles et d'examen établies par le Décret n° 15/2008 (VII.28.) du Ministère de la Justice et de la Police.</p>												

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		320 heures
<b>Niveau d'entrée requis:</b> après avoir accompli la huitième année de l'enseignement primaire, attesté par un certificat  Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.  <b>Centre national de référence– NSZFH – <a href="http://nrk.nive.hu">http://nrk.nive.hu</a></b>		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2021.06.18		<b>CACHET</b>